

Surpris, éperdu, pressé par une foule furieuse, Bonaparte s'arrêta. (page 195)

La Commission des inspecteurs s'y était établi sous sa protection. Le siège du gouvernement était donc là, et non plus au Luxembourg dans le jardin duquel Sièyes, le promoteur de l'événement, se promenait tranquillement comme s'il ne fût agi de rien.

Il était midi. Depuis cinq heures du matin, un grand nombre de troupes étaient échelonnées tant dans le jardin des Tuilleries que sur la place de la Révolution, pour y être passées en revue par le général Bonaparte.

Dès que ce dernier avait fait part de ses projets à Sébastiani, colonel du 9<sup>e</sup> de dragons, avant de sonder les autres colonels de la garnison, non-seulement Sébastiani s'était prêté aux vues de Napoléon, mais encore il lui avait amené une foule d'officiers que le Directoire avait laissés sans emploi, sans solde et dans le dénuement le plus complet.

Au signal donné, Sébastiani brûla le premier ses vaisseaux, en distribuant à ses dragons au nombre de huit cents, et qui tous avaient servi en Italie avec Napoléon, dix mille cartouches à balles, qui étaient déposée chez lui et qui ne pouvaient être livrées que sur un ordre du commandant de Paris. Il avait fait monter son régiment à cheval et l'avait conduit dans la rue de la Victoire, pour servir d'escorte au général, qui partait pour Saint-Cloud. En passant dans les rangs, Napoléon crut devoir haranguer ces cavaliers.

— Nous n'avons pas besoin d'explications ! interrompirent les dragons ; nous savons que vous ne voulez que le bien de la République !

Comme tous mettaient pied à terre, M. de N..., qui se trouvait dans la cour de la petite Maison de Napoléon, rencontra le général Debel, avec lequel il était lié dès l'enfance, et qui était en habit bourgeois ; mais au premier bruit du mouvement il était accouru comme les autres.

— Comment ! lui dit M. de N..., tu n'es pas en uniforme ?

— Je ne savais qu'imparfaitement ce qui se passe, répondit le général ; attends-moi cela ne sera pas long.

Et cherchant des yeux, dans les groupes qui les entourent, un soldat qui soit de sa taille, il reconnaît un canonnier.

— Prête-moi ton habit, mon brave ! lui dit Debel en ôtant le sien, et garde le mien ; tu viendras l'échanger demain chez moi.

Le canonnier lui donna son habit, et ce fut dans ce costume que Debel suivit la revue.

Arrivé dans les Tuileries, accompagné de son nombreux état-major, Napoléon rencontra sur son chemin Bernadotte, qui s'y était rendu en amateur, pour mieux juger des événements dont il était loin cependant de prévoir l'issue.

— Prenez garde, lui dit ce dernier à demi-voix dès qu'il fut arrivé à sa hauteur, vous allez vous faire guillotiner.

— C'est ce que nous verrons, répondit froidement Napoléon en poursuivant sa route.

On remarqua qu'à cette entrevue il avait une paire de petits pistolets de poche, passés dans le ceinturon de son sabre, et dont on ne voyait que le bout du pommeau.

Pendant ce temps, Sièyes et Roger-Ducos envoyaient leur démission aux Conseils.

A deux heures, Barras envoya la sienne, et, réalisant la prophétie de Napoléon, se mit en route pour sa terre.

Restaient Gohier et Moulins, dont nous avons vu l'exaspération. Isolés, ils ne pouvaient rien. Ils protestèrent cependant jusqu'au dernier moment. Venu aux Tuileries, Moulins s'emporta de nouveau en reprochant à Napoléon son abus de pouvoir, à quoi celui-ci, entouré de son état-major, répondit d'une voix éclatante :

— La République est en péril, il faut la sauver... *Je le veux!* Sièyes et Ducos ont donné leur démission, Barras a donné la sienne ; je vous engage, citoyen directeur, à ne pas résister.

Le matin il avait dit à Boto, secrétaire de Barras, qui n'était venu que pour espionner sa conduite :

— Qu'avez-vous fait de cette France que j'avais laissée si brillante? J'avais laissé la paix : j'ai retrouvé la guerre. J'avais laissé des victoires : j'ai retrouvé des revers. J'avais laissé des millions de l'Italie, et j'ai retrouvé des lois spoliatrices et la misère!... Que sont devenus cent mille Français que je connaissais tous pour mes compagnons de gloire?... Ils sont morts!...

A de telles paroles, prononcées par un tel homme, il n'y avait rien à répondre. Moulins était retourné au Luxembourg, où il avait été consigné ainsi que Gohier. Moreau avait été chargé d'exécuter

cet ordre ; et, dans cette circonstance, on ne put comprendre la conduite de ce général.

M. de N... pensa toujours que c'était sa grande médiocrité comme homme politique qui l'avait mis ainsi sous la dépendance de Napoléon ; médiocrité que ses actes justifiaient suffisamment par la suite.

Et ce qui n'a fait que fortifier M. de N... dans cette opinion, c'est que longtemps après le 18 brumaire, se trouvant un soir à Saint-Cloud, dans le salon de Joséphine, où le premier Consul vint un instant, elle donna à son mari un petit billet à lire, et que celui-ci, après en avoir pris connaissance, dit à sa femme en haussant les épaules à sa manière :

— Toujours le même ! à la merci de qui veut bien le mener... A présent, c'est une vieille femme méchante ; il est heureux que sa pipe ne parle pas, car elle le mènerait aussi.

Joséphine voulut répondre.

— Tais-toi, tu n'entends rien à cela, répliqua-t-il. Et lui ayant donné un baiser sur le front, il ajouta aussitôt :

— Encore s'il se laissait mener par une jolie petite femme comme toi?... Mais c'est par son caporal de belle-mère ; je ne veux pas de ces gens-là chez moi.

Et Napoléon sortit du salon.

M. de N.... ignora toujours de qui pouvait être ce billet.

On pense bien qu'il ne le demanda pas à Joséphine, qui peut-être le lui eût dit, car elle n'avait de secrets pour personne ; mais ces paroles si âcres du premier consul le frappèrent.



---

### Le coup d'Etat.

Quelques-uns des modérés qu'avait entraînés Sièyes commençaient à s'alarmer déjà de l'attitude qu'avait prise Bonaparte. Ses manières impérieuses, son audacieuse initiative dans toutes les mesures, ses harangues, ses proclamations semblaient presque aussi menaçantes pour ses alliés que pour ses ennemis. On l'avait choisi comme l'homme d'exécution du complot ; il s'en constituait le chef : on eût dit qu'il faisait du salut de la République une affaire personnelle.

Une réunion des principaux affiliés se fit aux Tuileries pour arrêter les mesures à prendre dans la journée du lendemain.

On y lut la proposition Chazal préparée pour la séance de Saint-Cloud. Elle parut trop hardie à quelques représentants qui n'avaient jusque-là reçu que des demi-confidences. S'imaginant qu'il ne s'agissait que de recomposer un directoire pour Bonaparte et Sièyes, ils s'étonnaient que l'on annulât si facilement la constitution. Bonaparte prit la parole.

— Ce n'est pas, dit-il, sur les bases d'un édifice tombé en ruines qu'il faut rebâtir. Qui dit révolution, dit changement, et la France n'attend pas de nous une simple révolution de sérail. C'est dans les institutions mêmes que le changement doit s'opérer. On doit pour cela commencer par nommer un gouvernement provisoire, et mettre à la tête un homme qui ait la confiance de tous les Français. Une sorte de dictature momentanée serait tout ce qu'il y aurait de plus convenable ; mais si cette haute magistrature peut inquiéter quelques

républicains, il faut du moins concentrer le pouvoir exécutif et augmenter ses attributions.

Les opposants se turent : il était déjà bien tard pour regretter ce qu'on avait fait.

Ce qui d'ailleurs assurait à Bonaparte la fidélité des modérés, c'est la terreur profonde que leur inspiraient les Jacobins.

On n'ignorait pas, en effet, qu'il se tenait en ce moment des conciliabules, où se proposaient les mesures les plus violentes et les plus diverses. Le parti du Manège ne reculait pas devant la guerre civile ; seulement il manquait de chefs habiles et ne savait à quel projet s'arrêter.

Tantôt on proposait de se rendre le lendemain de bonne heure à Saint-Cloud, de se constituer en Cinq-Cents et d'entrer en lutte ouverte avec les Anciens, en nommant Bernadotte commandant des forces militaires ; tantôt on parlait de gagner Bonaparte en lui offrant la dictature, à condition qu'il marcherait avec le parti.

Salicetti, chez qui se tenaient les conciliabules et qui provoquait toutes ces violences, avertissait en secret Bonaparte de ce qui se passait ; celui-ci avait soin d'en instruire les modérés, et ces confidences les rattachaient à lui, par la crainte même qu'ils avaient de le voir passer à l'ennemi. Ils craignaient moins la dictature que la vengeance des Jacobins, et ils se mirent par nécessité à la discrétion du puissant allié qui était leur seul refuge.

Cette journée du 18 brumaire se passa avec assez de calme ; toutefois, dans la nuit du 18 au 19, le danger que courut Napoléon fut imminent ; car si le Directoire n'avait pas été gardé aussi étroitement par les troupes de Moreau, qui avait accepté la charge de géôlier en chef des directeurs captifs ; si, au lieu de leur mettre pour ainsi dire les menottes et de les serrer plus fort qu'on ne lui avait recommandé ; si, au lieu de jouer un vilain rôle enfin, il eût agi comme il le devait, le Directoire et les Conseils eussent été vainqueurs et non vaincus.

Cela eût été malheureux sans doute, mais enfin sa cause était celle de la Constitution ; et s'il en eût été ainsi, Napoléon, ses frères et leurs amis eussent monté sur l'échafaud !

Le lendemain 19 brumaire (10 novembre), tout était en mouvement à Saint-Cloud pour les préparatifs de la plus incroyable journée

de l'histoire moderne ; préparatifs matériels dont la lenteur faillit remettre tout en question.

Trois salles devaient être disposées : l'une pour les *Anciens*, l'autre pour les *Cinq-Cents*, la troisième pour la *Commission des Inspecteurs et Napoléon*.

L'ordre avait été donné de les tenir prêtes pour midi ; à deux heures seulement on put les occuper.

Pendant ce temps les députés, répandus par groupes dans le jardin, avaient le temps de s'entretenir, de s'interroger, de se concerter.

On discutait l'opportunité de cette translation extraordinaire, et la légalité de la nomination du général Bonaparte au commandement de toute la force armée.

— Que ne le faisait-on de suite directeur ? disait Bertrand du Calvados.

— Croyez-vous qu'il se fût contenté de si peu ? répliquait Grandmaison.

— Eh bien ! ajoutait Destrem, appelons-le à notre barre et qu'il vienne s'y expliquer.

— Il est capable d'y venir sans y être appelé, reprenait Bertrand, non pas pour s'expliquer, mais bien dans le but de nous demander des explications, à nous.

Les bruits les plus étranges circulaient de toutes parts.

— Le Corps législatif, disait-on, est cerné par des troupes gagnées. Aussi, quelques membres avaient-ils songé à se protéger eux-mêmes en portant des armes sur eux.

— Oui ! dit Aréna en s'approchant d'un petit groupe et en montrant un poignard caché sous sa toge, voilà de quoi protéger la Constitution, dont un ambitieux veut la ruine.

Ces propos et mille autres influèrent sensiblement sur les dispositions de certains députés, qui ordinairement attendaient au dernier moment pour se décider, et le projet de révolution dut paraître un instant compromis.

Pendant ce temps, Napoléon était resté à cheval. A chaque instant, il était informé de tous ces propos ; mais tant qu'ils ne défrayaient que les conversations particulières, il semblait ne s'en inquiéter que médiocrement.

— Eh bien ! lui dit Sièyes en l'abordant, les voilà qui se remuent ?

— Qui bavardent ! voulez-vous dire, interrompit Napoléon ; mais rassurez-vous : j'ai donné l'ordre de sabrer le premier individu qui se présenterait pour haranguer les troupes, représentant, militaire ou bourgeois, n'importe.

— Moi, à tout événement, j'ai fait préparer une chaise de poste reprit Sièyes ; elle nous attend à la grille de Saint-Cloud.

— Vous pouvez faire dételer, monsieur répliqua ironiquement Napoléon.

La séance des deux conseils s'ouvrit à deux heures. Aux *Anciens* on s'occupa d'une notification aux Cinq-Cents, pour leur apprendre qu'on était prêt à délibérer. Aux *Cinq-Cents*, ce fut Emile Gaudin qu'ouvrit la discussion ; mais à peine avait-il terminé son discours, qu'un tumulte épouvantable éclata.

— A bas les dictateurs ! cria-t-on. Point de dictateurs ! Vive la Constitution !

— La Constitution ou la mort ! s'écrie Delbrel... Les baïonnettes ne nous effraient pas, nous sommes libres ici !

— A bas le dictateur ! A bas Cromwell ! criaient plusieurs autres, Lucien présidait l'assemblée. Avec une dignité remarquable, il prit la parole, et désignant du geste les interrupteurs, il les rappela à l'ordre ; le tumulte n'en continuait pas moins.

— Prêtons tous serment à la Constitution ! s'écria Grandmaison en se levant debout sur son banc.

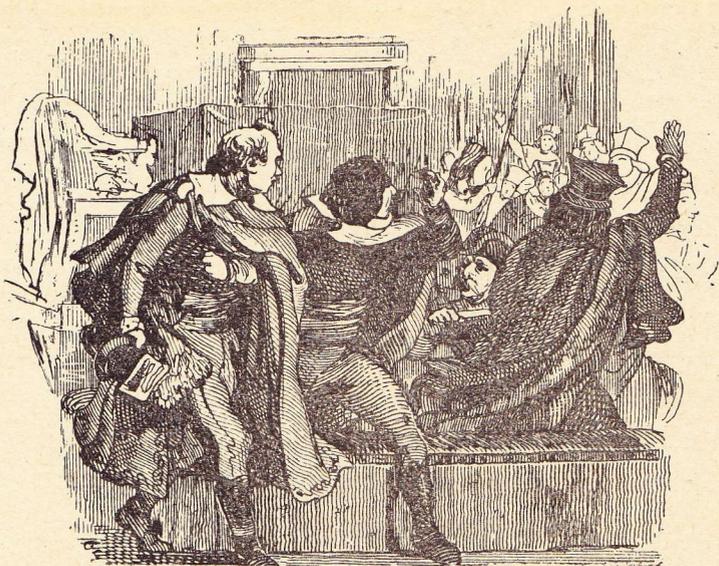
— Oui... ! oui... ! lui répondit-on de toutes parts.

L'appel nominal est fait : chacun prête serment. Averti de la tournure que prennent les choses :

— Allons, c'est maintenant ! dit Napoléon.

Quelques instants après, on entendit dans les couloirs un bruit de sabres traînants, d'éperons et de talons de bottes militaires.

Les portières de tapisserie s'ouvrirent, et l'on vit entrer dans la salle du Conseil des Anciens, Napoléon vêtu de son sévère costume d'Égypte, son habit à larges basques et son damas suspendu à un cordon de soie. Sa tête, découverte, laissait pendre ses cheveux plats sur sa figure pâle, mais fortement caractérisée ; tout son état-major



le suivait en silence. Aussitôt, Napoléon s'avança à la barre, et dit d'une voix accentuée :

— Représentants ! vous n'êtes pas dans des circonstances ordinaires ; vous êtes sur un volcan !...

Ici des murmures éclatèrent, Napoléon s'interrompit un moment, mais il reprit bientôt :

— Permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat, et suspendez votre jugement jusqu'à ce que vous m'avez entendu jusqu'à la fin. J'étais tranquille à Paris lorsque je reçus le décret du Conseil des Anciens qui me parlait des dangers de la République. A l'instant j'appelai mes frères d'armes, et nous vîmes vous offrir nos bras.

— Vous conspiriez ! dit une voix forte dans l'assemblée.

— On parle d'un nouveau César, d'un nouveau Cromwell, continua Napoléon. Si j'avais voulu opprimer la liberté de mon pays, si j'avais voulu usurper l'autorité suprême, plus d'une fois, dans des circonstances favorables, n'ai-je pas été à même de la prendre ? Après nos triomphes d'Italie, n'y ai-je pas été appelé par le vœu de la nation, par le vœu de mes camarades, de toute l'armée ?... C'est sur vous seuls, citoyens représentants, que repose le salut de la patrie, car il n'y a plus de Directoire, vous le savez !...

— Général ! vous oubliez la Constitution ! s'écria Linglet.

— La Constitution, reprit Napoléon, en s'animant de plus en plus

à mesure qu'il parlait, vous l'avez violée maintes fois, et elle ne peut plus être pour vous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne....

Cependant la minorité, un peu remise de son étonnement, ne se laissait pas imposer par les protestations de Bonaparte. Elle demandait qu'il donnât du moins, en comité général, quelques détails sur la conspiration qu'il disait avoir été ourdie contre la représentation nationale.

— Eh quoi ! s'écria Cornudet, celui auquel vous avez décerné tant d'honneurs, celui devant qui l'Europe et l'Univers se taisent d'admiration, sera-t-il un vil imposteur !

Ce maladroit hommage obtint peu de succès. Quelques membres insistaient pour un comité général ; le conseil arrêta que Bonaparte donnerait les éclaircissements en public.

C'était renouveler son embarras ; car il était difficile de rien préciser. Il retomba dans de vagues déclamations, ajoutant cependant qu'il ne comptait que sur la sagesse du conseil des Anciens, puisque dans celui des Cinq-Cents on trouvait ces hommes qui voulaient ressusciter la Convention, les comités révolutionnaires et les échafauds.

— Mais, s'écria-t-il, je vous arracherai à de telles horreurs ; et si quelque orateur, payé par l'étranger, parlait de me mettre *hors la loi*, j'en appellerais à vous, mes braves compagnons d'armes, que j'ai tant de fois menés à la victoire, à vous, braves soldats, avec lesquels j'ai partagé tant de périls pour affermir la liberté et l'égalité.

Le président invita de nouveau le général à faire connaître à l'assemblée les particularités de la conspiration dont il avait voulu parler. La réplique ne fut pas plus satisfaisante qu'auparavant. Il répéta que la constitution ne pouvait sauver la patrie, et engagea le conseil à prendre des mesures qui pussent y suppléer.

Puis, sans attendre de décision, il sortit aussi brusquement qu'il était entré, après avoir plutôt compromis qu'améliorés sa cause.

Au dehors, la scène prenait un tout autre aspect. A peine se trouva-t-il dans la cour que des cris mille fois répétés de *vive Bonaparte* l'accueillirent. Au milieu de ses soldats, il se retrouvait dans son élément.

Cependant il fallait affronter encore le conseil des Cinq-Cents où

les passions étaient bien autrement exaltées, les adversaires bien plus nombreux.

Qu'allait-il y faire? Et comment agirait-il? A peine il le savait, mais il importait d'arrêter les hostilités, et il n'y avait plus à reculer.

L'incohérence et l'incertitude étaient dans tous les esprits; la victoire devait appartenir à celui qui prendrait une mesure décisive, et la mesure à prendre dépendait entièrement des circonstances.

Au moment où Bonaparte se dirigeait vers le conseil des Cinq-Cents, l'appel nominal était terminé; on avait reçu avec indifférence la lettre de démission de Barras, et sans tenir compte des événements de la veille, on avait décrété un message au Directoire.

La minorité faisait de vains efforts pour arrêter la réaction; la discussion était des plus orageuses. Grandmaison, ardent orateur du Manège, était à la tribune.

Tout à coup sa voix est couverte par un bruit confus venant du dehors; des pas précipités se font entendre. Tous les regards se portent vers l'entrée de la salle: des soldats armés y apparaissent. Bonaparte est à leur tête; ils s'arrêtent sur le seuil. Le général s'avance seul, d'un pas mesuré et la tête découverte.

Aussitôt un long cri d'indignation éclate autour de lui. « Des sabres ici!... disait-on, des hommes armés!... »

Tous les représentants se lèvent et s'agitent; quelques uns se précipitent au-devant de Bonaparte, l'entourent, le pressent, l'accablent de reproches et de menaces.

— Général, c'est donc pour cela que tu as vaincu! s'écria Destrem.

— Que faites-vous, téméraire? dit Bigonnet, en lui posant la main sur la poitrine; que faites-vous? vous violez le sanctuaire des lois!

D'autres, montés sur leurs sièges, criaient:

— A bas le dictateur! hors la loi le tyran!...

Surpris, éperdu, pressé par une foule furieuse, Bonaparte s'arrêta: il put croire qu'on en voulait à sa vie. Les militaires restés à la porte le crurent: ils s'élançèrent dans la salle, enlevèrent le général du milieu des groupes et l'entraînèrent avec eux.

C'était le troisième échec de la journée; c'était une véritable déroute.

Sa sortie n'apaisa pas le tumulte: de furieuses imprécations se

faisaient entendre, et les propositions les plus violentes se succédaient. Lucien faisait d'inutiles efforts pour calmer l'assemblée. Enfin il put obtenir quelque silence, et tenta de justifier la démarche du général. Mais chacune de ses phrases était interrompue par des cris.

— Le mouvement, dit-il, qui vient d'avoir lieu au sein du conseil, prouve ce que tout le monde a dans le cœur, ce que moi-même j'ai dans le mien (*Bonaparte a terni sa gloire*). Il était cependant naturel de croire que la démarche du général n'avait pour objet que de rendre compte de la situation des affaires (*Il s'est conduit en roi*)... Mais je crois qu'en tous cas nul de vous ne peut lui supposer des projets liberticides. (*Il est l'opprobre de la République ; je le voue à l'exécration !*)

Telles étaient les exclamations qui répondaient aux excuses équivoques de Lucien. Les opposants courent à la tribune et demandent que justice soit faite du coupable. Diguef veut qu'on cite Bonaparte à la barre, et qu'on lui ôte le commandement des troupes ; Talot propose de le mettre hors de la loi ; Bertrand du Calvados insiste pour qu'on invite le conseil des Anciens à révoquer le décret de translation.

Chacune de ces motions est couverte d'applaudissements qu'interrompent à peine quelques faibles murmures. *Hors la loi !* s'écrie-t-on de toutes parts, *hors la loi !* Lucien ne pouvant plus résister comme président aux injonctions de la majorité, abandonne le fauteuil à Chazal, et monte à la tribune.

— Les soupçons, dit-il, paraissent s'élever avec bien de la rapidité et peu de fondement. Un mouvement même irrégulier aurait-il déjà fait oublier tant de services rendus à la liberté ?... (*Hors la loi ! hors la loi !*) Je demande qu'avant de prendre une mesure, vous rappeliez le général...» (*Non, non, hors la loi !*)

Le tumulte, toujours grossissant, ne permet pas à l'orateur de continuer. Les impatiences redoublent ; les cris *hors la loi !* se renouvellent.

On investit la tribune ; on accable Lucien de reproches ; on assiège le fauteuil du président, on presse Chazal, on le menace, on le somme de mettre aux voix le décret de mise hors la loi. Chazal impassible, refuse de rien mettre en délibération, tant que durera le désordre.

— Puisque je ne puis me faire entendre dans cette enceinte

s'écrie alors Lucien, je dépose avec un sentiment profond de dignité outragée, les insignes de la magistrature populaire...

Et quittant la tribune, il se dépouille de son costume officiel, et jette sur le bureau sa toque, son manteau et son écharpe.

Au même instant, un détachement de grenadiers pénétra dans la salle. Ils furent d'abord accueillis avec des applaudissements.

Les opposants, accoutumés à voir les opinions démocratiques triompher parmi les troupes, se persuadèrent que les grenadiers désertant la cause du général, venaient se ranger du côté des députés. Ils ne tardèrent pas à être détrompés.

L'officier, s'avançant vers Lucien, lui dit quelques mots à voix basse et l'emmena au milieu de l'escorte.

Bonaparte, croyant ou feignant de croire son frère en danger, le faisait enlever avec éclat.

Il avait compté que la disparition du président pourrait désorganiser l'assemblée, et quelques conjurés semblèrent comprendre sa pensée ; car à la sortie de Lucien, ils s'écrièrent :

— Suivons notre président ! d'autres dirent à Chazal : « Levez la séance.

Mais la majorité ne se laissa pas émouvoir par cet incident.

L'agitation toutefois continuait aussi vive. Ce n'était que cris confus et clameurs incertaines. Une foule de membres demandaient la parole ; leur voix était étouffée dans le tumulte. Mais au milieu du bruit on distinguait toujours les cris :

« Hors la loi ! Président, aux voix la mise hors la loi ! »

Augereau vociférait et menaçait Chazal.

Au plus fort du vacarme, un officier de la garde du Corps-Législatif s'approcha silencieusement du président et lui dit à voix basse :

— Si le conseil veut me donner un ordre, j'ai des gens à moi, je me charge d'expédier Bonaparte.

Malgré le désavantage marqué des conjurés, et leur défaite probable, Chazal leur resta fidèle et rejeta l'offre. Il ne cherchait plus qu'à gagner du temps en éludant toute délibération. En ce sens, le désordre de l'assemblée lui était profitable.

Pendant que ses adversaires s'épuisaient en cris et en menaces, Bonaparte agissait. Des deux côtés, on en était venu à ce point où le plus hardi doit l'emporter. Or, les représentants n'ayant pas de chefs

ne décidaient rien. Ni Jourdan, ni Augereau, ni Bernadotte ne surent prendre une résolution : les conjurés au contraire obéissaient à une impulsion unique.

Lorsque les soldats virent leur général sortir du conseil les habits en désordre, la figure émue, ils ne purent contenir leur indignation.

C'était un sentiment qu'il était bon d'entretenir. Bonaparte monta à cheval, fit assembler les troupes et les harangua en ces termes :

— Depuis longtemps la patrie est tourmentée, pillée, saccagée ; depuis assez longtemps ses défenseurs sont avilis, immolés... Ces braves, que j'ai habillés, payés, entretenus au prix de nos victoires, dans quel état je les retrouve !... On dévore leur subsistance, on les livre sans défense au fer de l'ennemi...

Mais ce n'est pas assez de leur sang, on veut encore celui de leurs familles ; des factieux parlent de rétablir leur domination sanginaire... J'ai voulu leur parler, ils m'ont répondu par des poignards... Trois fois, vous le savez, j'ai sacrifié mes jours pour ma patrie, le fer ennemi les a respectés... Je viens de franchir les mers, sans craindre de les exposer une quatrième fois à de nouveaux dangers...

Et ces dangers, je les trouve au milieu d'un sénat d'assassins... Ils veulent ainsi réaliser l'espoir des rois coalisés. Que pourrait faire de plus l'Angleterre ? Trois fois j'ai ouvert les portes à la République, trois fois on les a refermées... Soldats ! puis-je compter sur vous ?

— Oui, oui ! répondirent-ils avec enthousiasme. Vive la République ! Vive Bonaparte !

Au milieu de l'effervescence militaire, arrive Lucien ; il est salué par de vives acclamations. Invoquant alors sa qualité de président, dans un lieu et devant une réunion où il n'était certes pas séant de le faire, il monte à cheval, s'avance au milieu des troupes et s'écrie d'une voix animée :

— Citoyens, soldats, le président du conseil des Cinq-Cents vous déclare que l'immense majorité est dans ce moment sous la terreur de quelques représentants à stylets, qui assiègent la tribune, présentent la mort à leurs collègues, et enlèvent les délibérations les plus affreuses...

Au nom de ce peuple, qui depuis tant d'années est le jouet de ces misérables enfants de la terreur, je confie aux guerriers le soin de délivrer la majorité des représentants, afin qu'affranchie des sty-

lets par les baïonnettes, elle puisse délibérer sur le sort de la République.

Général, et vous, soldats, et vous tous, citoyens, vous ne reconnaissez pour législateurs de la France que ceux qui vont se rendre auprès de moi. Quant à ceux qui resteraient dans l'Orangerie, que la force les expulse !... Ces brigands ne sont pas les représentants du peuple, mais les représentants du poignard !

Les soldats ajoutant foi aux paroles de Lucien, répétèrent les cris de : vive la République ! vive Bonaparte !

Le général fit un signe, et Murat se porta vers la salle avec un détachement de grenadiers en colonne serrée ; les tambours battaient le pas de charge.

A ce bruit, qui annonçait ce qui se préparait, les spectateurs qui étaient dans les tribunes du conseil, se précipitèrent vers les fenêtres.

Les représentants debout à leurs places, crièrent :

— Vive la République ! vive la Constitution de l'an III !

Un corps de grenadiers de la garde du Corps-Législatif parut ; il s'arrêta. Murat, qui était à leur tête, dit d'une voix forte :

— Citoyens représentants, on ne peut plus répondre de la sûreté du Conseil ; je vous invite à vous retirer.

Il lui fut répondu par des cris de « vive la République ! »

Quelques membres de la minorité se hâtèrent d'obéir ; mais leur exemple ne fut pas suivi. Le plus grand nombre restait en place, au milieu d'un redoublement de tumulte et de cris. Le général Leclerc monta au bureau.

— Représentants, s'écria-t-il, vous êtes invités à vous retirer ; le général a donné des ordres : grenadiers, en avant !

Le tambour battit de nouveau la charge. Les grenadiers s'avancèrent, mais s'arrêtèrent encore au milieu de la salle, comme pour laisser aux représentants le temps de se retirer. Talot profita du moment pour faire un appel aux troupes.

— Soldats, dit-il, qui êtes-vous ? Les grenadiers de la représentation nationale ; et vous osez attenter à sa sûreté, à son indépendance ! et vous ternissez ainsi vos lauriers !...

Ses paroles faisaient impression ; l'ordre d'évacuer la salle fut répété par les officiers, et le roulement du tambour couvrit la voix des représentants.

Enfin, refoulés doucement par les grenadiers, qui s'acquittaient avec ménagement de leur tâche, les députés quittèrent leurs bancs, et sortirent par la porte donnant sur le jardin, sans résistance, mais sans précipitation.

Ainsi finit la dernière assemblée démocratique de la France, non par une dissolution, mais par une expulsion, non par une mesure émanée des pouvoirs officiels, mais par un coup de main et un complot de garnison.

## CHAPITRE XII.

---

### **Bonaparte premier Consul.**

Après la dispersion des Cinq-Cents, il ne fut pas difficile aux conjurés victorieux d'obtenir du conseil des Anciens un décret qui reproduisait les principales dispositions de la proposition Chazal ; mais un acte émané d'une seule assemblée, qui n'avait pas même osé lui donner le nom de loi, était d'une irrégularité si évidente, que les meneurs n'osèrent pas s'en contenter.

Bonaparte, Sièyes et Roger-Ducos se réunirent avec les principaux représentants de leur parti, pour aviser aux moyens de donner une ombre de légalité au gouvernement nouveau qu'ils allaient former.

Une crainte d'ailleurs les préoccupait. Les représentants expulsés du conseil des Cinq-Cents pouvaient avoir l'idée de se réunir à Paris de faire un appel aux citoyens, et de prendre quelque mesure qui put remettre en question les succès de la journée.

# NAPOLEON



L. OPDEBEEK — EDITEUR — ANVERS

PAUL BELETTE

# NAPOLÉON

SA VIE, SES GUERRES

---

**5<sup>e</sup> EDITION**

---



L. OPDEBEEK

— ÉDITEUR —

ANVERS